

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service eau et environnement

Dossier suivi par :

Cyril Mouillot

Tél. : 05.49.06.89.23

Niort, le 15 mai 2019

**Relevé de conclusions
de la commission d'évaluation et de surveillance du 10 mai 2019**

La réunion de la commission d'évaluation et de surveillance, prévue par le protocole d'accord du 18 décembre 2018 pour une agriculture durable dans le bassin Sèvre niortaise - Mignon a eu lieu, en préfecture des Deux-Sèvres, le 10 mai 2019, sous la présidence de Madame Isabelle DAVID, Préfet des Deux-Sèvres.

Les participants à cette réunion, destinataires de ce relevé de conclusions, figurent en annexe.

Pour faciliter une approche globale de la gestion de l'eau, le comité de pilotage du contrat territorial de gestion quantitative Sèvre Niortaise – Mignon (CTGQ) est fusionné avec la commission d'évaluation et de surveillance.

Les diapositives présentées lors de cette réunion sont jointes en annexe.

A) Projet de CTGQ (présentation par la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres)

- L'annexe n°1 au projet de CTGQ, qui en constitue la stratégie et la feuille de route, est présentée par la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres. Elle fait l'objet de débats entre les membres de la commission d'évaluation et de surveillance.
- Un encadré est ajouté dans le préambule de cette annexe n°1, afin de préciser l'évolution attendue des documents concernant des financements, l'évolution des pratiques agricoles sur la base des diagnostics réalisés et le suivi de leur mise en œuvre, les actions en faveur de la préservation de la biodiversité aquatique et terrestre ainsi que l'intégration paysagère. Cette évolution sera formalisée par un avenant au CTGQ, examiné lors d'un prochain conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.
- Le projet de CTGQ ainsi modifié, et joint au présent relevé de conclusions, fait l'objet d'un avis favorable des membres de la commission d'évaluation et de surveillance, moins un avis défavorable et quatre abstentions.
- Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine indique qu'il pourra financer une partie des diagnostics individuels d'exploitations obligatoires, pour la première tranche de travaux, en complément de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

B) Calendrier du phasage de la construction des réserves de substitution (présentation par la société coopérative anonyme de l'eau des Deux-Sèvres)

- Les critères développés par la coopérative de l'eau pour proposer un calendrier sont présentés.
- Le calendrier du phasage de la construction des réserves de substitution est validé.
- Il est rappelé que le démarrage de chaque tranche de travaux ne pourra commencer qu'une fois validés pour les secteurs concernés les engagements individuels des irrigants, établis sur la base des diagnostics d'exploitation obligatoires. Les travaux de plantations concernant la première phase de construction des réserves devront débiter dès l'automne 2019.
- Le souhait d'associer étroitement la population, afin qu'elle puisse bien appréhender la portée du projet et des engagements, est souligné. Les modalités d'élaboration du schéma directeur relatif à la préservation de la biodiversité, précisées par le comité scientifique et technique du 8 avril 2019, prévoient la mise en œuvre « d'ateliers plan de paysage », qui permettront, outre le temps identifié par le CTGQ pour l'animation locale et la communication, d'améliorer la connaissance du projet et des mesures associées par le public.
- Il est demandé à la coopérative de l'eau de proposer à la commission d'évaluation et de surveillance un outil de suivi des différentes phases du chantier, qui pourra prendre la forme de groupes techniques locaux, associant les différents partenaires intéressés par la mise en place des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement liées à la construction et au fonctionnement des réserves de substitution.

C) Projet de cahier des charges des diagnostics individuels d'exploitations obligatoires (présentation par la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres)

- Le projet de cahier des charges des diagnostics individuels, qui a fait l'objet d'un avis favorable du comité scientifique et technique le 8 avril 2019, est approuvé à l'unanimité des membres présents de la commission d'évaluation et de surveillance.
- Il est rappelé la possibilité pour les membres du comité scientifique et technique d'avoir accès autant que de besoin, et dans le respect des règles de confidentialité, aux données individuelles issues des diagnostics d'exploitation.

D) Procès-verbaux du comité scientifique et technique des 15 mars et 8 avril 2019

- Les procès-verbaux ont été publiés lundi 13 mai 2019, sur le site Internet de l'État dans le département des Deux-Sèvres, conformément au protocole d'accord du 18 décembre 2018 et à l'arrêté préfectoral portant création du comité scientifique et technique du 15 février 2019.

Le Préfet,



Isabelle DAVID

Commission d'évaluation et de surveillance
Réunion du 10 mai 2019

Présents :

Madame Isabelle David	Prefet des Deux-Sèvres
Monsieur Jean-Michel Prieur	Attaché Parlementaire M.Morisset - Sénateur
Madame Nathalie Moreau	Attachée parlementaire M. Mouiller Sénateur
Monsieur Guillaume Chiche	Député des Deux-Sèvres
Madame Delphine Batho	Députée des Deux-Sèvres
Monsieur Pierre Etchessahar	DRAAF Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jonathan Lemeunier	DREAL Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Thierry Chatelain	DDT des Deux-Sèvres
Monsieur Frédéric Hennequin	DDT des Deux-Sèvres
Monsieur Cyril Mouillot	DDT des Deux-Sèvres
Madame Catherine Aupert	Représentante de Madame la Préfète de la la Vienne (DDT 86)
Monsieur Christophe Manson	DDTM de la Charente-Maritime
Monsieur Guy Moreau	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Gilbert Favreau	Conseil Départemental des Deux-Sèvres
Monsieur Jean-François Collier	Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Monsieur Kevin Guillemet	Communauté d'Agglomération du Niortais - CAN
Madame Séverine Farineau	Agence de l'Eau Loire Bretagne
Monsieur Claude Dallet	Agence de l'Eau Loire Bretagne
Monsieur Lionel Rimbaud	ARS-Délégation départementale des Deux-Sèvres
Jean-Eudes Du Peuty	EPMP
Monsieur Yohan Trimoreau	ONCFS
Monsieur Michel Buntz	CURET
Madame Maud Bousquet	Agence de l'Eau Loire Bretagne
Monsieur Boudaud	Agence de l'Eau Loire Bretagne
Monsieur Elmano Martins	Clé du SAGE Sèvre Niortaise Marais poitevin
Monsieur Fabrice Laumond	Parc Naturel Régional du Marais poitevin
Madame Florence Gaboriau	IIBSN
Monsieur Olivier Caille	SMEPDEP
Monsieur Bernard Belaud	Syndicat mixte d'alimentation en eau potable 4B
Monsieur Marc Lambert	Syndicat des eaux du Vivier
Monsieur Claude Roulleau	Syndicat d'alimentation en eau potable-SERTAD
Monsieur Lionel Sibileau	Syndicat des Eaux de Vienne - SIVEER

Monsieur Samuel Charpenteau	Syndicat des 3 rivières
Monsieur Philippe Caclin	SYRLA
Monsieur Bernard. Riffault	Syndicat des marais mouillés des Deux-Sèvres
Monsieur Jean-Marc Renaudeau	Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
Monsieur Julien Moureau	Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
Madame Marie-Claude Gauthier	Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
Monsieur Denis Mousseau	Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
Madame Isabelle Sauvion	Chambre d'Agriculture de la Vienne
Monsieur Jean-François Salanon	Mairie Plaine d'Argenson
Madame Patricia Rouxel	Mairie de Aigondigné
Monsieur Philippe Boinier	Mairie de Aigondigné
Monsieur Marcel Moinard	Mairie de Amuré
Monsieur Paul Moinet	Mairie du Bourdet
Monsieur Philippe Mauffrey	Mairie Mauzé sur le Mignon
Monsieur Claude Guérin	RES'EAU Clain
Monsieur Patrick SAUVAGET	Coopérative agricole CAVAC
Monsieur Médéric Brunet	Coopérative agricole Sèvre et Belle
Monsieur Bruno Perroteau	TERRENA
Monsieur Denis Mathé	Coopérative agricole OCEALIA
Monsieur Christophe Favreau	Cap Faye
Monsieur Dany Blondio	FRAB/Agrobio
Monsieur Raphaël Grimaldi	CREN Poitou-Charentes
Monsieur Yanik Maufras	DSNE
Monsieur Jean-Michel Passerault	GODS
Monsieur François-Marie Pellerin	Coordination pour la défense du Marais poitevin
Monsieur Patrick Picaud	Nature Environnement Charente-Maritime
Monsieur Jean-Michel Grignon	Fédération départementale de la pêche des Deux-Sèvres
Monsieur Christophe Bordes	Fédération départementale de la pêche des Deux-Sèvres
Madame Jacqueline Ajer	PROM'HAIES

Excusés :

Madame la Préfete	Prefecture de la Vienne
Monsieur Patrick Amoussou-Adeble	Secrétaire Général pour les affaires régionales Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Dominique Bussereau	Président du Département de Charente-Maritime
Monsieur Jacques Billy	Président du Département de la Vienne
Monsieur Joseph Joubert	Syndicat d'eau de Lezay
Monsieur Régis Billerot	Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gatine
Monsieur Christian Bonnet	Syndicat des Eaux du Centre Ouest
Monsieur Regis Billerot	Maire de Salles
Monsieur Jacques Billy	Maire d'Aiffres
Monsieur Pascal Moinard	GAEC la Lougnolle
Madame Afsneh Lellahi	Terres Innovia
Monsieur Michel Levasseur	Vienne Nature
Monsieur Nicolas Pugeaux	Négoce Agricole Centre Atlantic
Monsieur Gilles Brichet	Fédération de Pêche Charente Maritime